

Editorial



**Face à la furie destructrice du gouvernement...
préserver l'indépendance, pour préparer la suite**

Les qualifications, socle des garanties collectives menacées

Fidèle à sa méthode, le gouvernement organise concertation et groupes de travail sur tous les sujets pour tenter d'associer les syndicats à sa furie destructrice. Rien n'est épargné : après le Code du travail, la protection sociale... Le gouvernement s'en prend à la formation professionnelle publique sous le contrôle de l'Éducation nationale qu'il entend remplacer par l'apprentissage sous le contrôle des entreprises.

Réforme de la voie professionnelle, réforme du baccalauréat, PEdT... Ces projets visent à priver les salariés de toute qualification, pierre angulaire des garanties collectives.

Une « mascarade », un « exercice contraint de "co-construction" ... »

Dans cette situation, l'UIAFP-FO (*) décide de ne pas participer au groupe de travail relatif au Forum de l'Action publique, entraînant avec elle la CGT et Solidaire. Ils dénoncent ensemble : « *une mascarade permettant au gouvernement d'afficher un prétendu "dialogue social". Le cadre et l'objectif étant arrêtés d'avance, aucune marge de discussion n'est possible dans cet exercice contraint de "co-construction".* »

Certes, cela ne règle en rien la question des revendications, mais cette décision préserve l'indépendance de Force Ouvrière et permet de préparer l'avenir.

Le bac : une clé de voûte menacée, de la maternelle...

En voulant remplacer les épreuves terminales, anonymes, par le contrôle continu, le ministre veut sonner le glas de l'existence du bac comme diplôme national, à la fois premier grade universitaire, véritable clé de voûte de toute l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université, et socle des qualifications reconnues dans les conventions collectives et le Code du travail.

Sans diplômes ni programmes nationaux, quelle légitimité garderait notre statut de fonctionnaire d'État ?

... à l'université

Parfaitement articulé au plan de destruction du bac, le « *projet de loi relatif à l'orientation et la réussite des étudiants* » n'est rien d'autre qu'une basse mesure de limitation du nombre de bacheliers inscrits à l'université, conséquence des budgets d'austérité qui frappent durement les universités depuis la loi LRU. Les étudiants, les enseignants n'en veulent pas.

Dans un communiqué commun, FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL revendiquent « *le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire* » et « *l'abandon du projet de loi sur 1^{er} cycle post bac et du plan étudiants qui l'accompagne (...)* ».

Le « PEdT des quatre jours » du ministre pour renforcer le PEdT... contre nos garanties statutaires

Dans la même logique, le ministre Blanquer affirme que « *les PEdT (...) doivent être renforcés (...) en inventant le PEdT des quatre jours avec un plan pour le mercredi (...)* ». Pour ce faire, il prévoit que les ministères de la Culture et des Sports « *s'investiront davantage dans ces activités périscolaires* » (Journal de la Ligue de l'enseignement d'octobre).

Des ministères davantage investis dans le périscolaire ? Ou bien, pour être parfaitement précis, des PE fonctionnaires d'État contraints de s'investir dans le périscolaire régi par le PEdT au mépris de leurs garanties collectives actuelles dans un processus de transfert aux collectivités.

Avec les nouveaux programmes, les matières artistiques et culturelles relèvent déjà de « *parcours individuels* » qui permettent d'externaliser ces disciplines et de transférer cet enseignement sous la tutelle directe du PEdT.

D'ailleurs, le ministre ne vient-il pas de transférer la médecine scolaire à la médecine de ville, sous la tutelle des Agences régionales de santé (ARS), au nom des « *parcours de santé* ».

En clair, c'est la mise à mort de la médecine scolaire sur l'autel de l'austérité.

Le SNUDI-FO, avec la FNEC FP-FO, demande à être reçu en urgence par le ministre sur le dossier des rythmes scolaire. ■

Montreuil, le 12 décembre 2018

Norbert Trichard
Secrétaire général

(*) Union interfédérale des agents de la Fonction publique